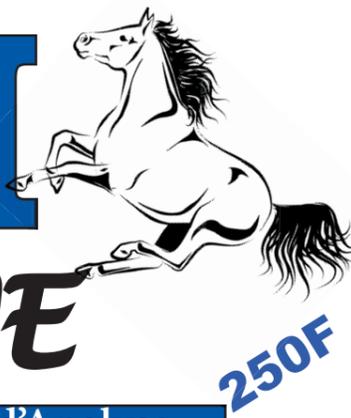


FORUM DE LA SEMAINE



110ème Année N°2866 du Lundi 26 Juillet 2021



Abonnement de
votres Journal
Forum de la Semaine

Ecoutez
FORUM INTER

Site: <http://www.forumdelasemaine.com>

Grand Quotidien Privé Togolais d'Information et d'Analyse

Polémique autour de Pegasus:

Le Président Faure Gnassingbé ramène tout le monde à terre

P.4



Séminaire Gouvernemental à Kara:



P.3



La feuille de route gouvernementale passée aux peignes fins

Les travaux d'un séminaire gouvernemental se tiennent depuis hier matin à Kara sous la présidence du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. Prévue pour durer deux jours, cette rencontre de haut niveau permettra aux membres du gouvernement de faire la revue d'avancement des projets prioritaires contenus dans la feuille

de route gouvernementale 2020-2025 lancée en octobre 2020.

Cette feuille de route Togo 2025 est construite autour d'une vision commune «Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable et se décline en trois axes stratégiques et 10 ambitions.»

Egalité Genre



Le Togo accueille la campagne mondiale HeForShe P.4

Appui aux couches vulnérables dans la préfecture de Dankpen



L'association Dankpen's New Vision fait parler son cœur en faveur des élèves de Kinakpateou P.4

Education



Une candidate accouche en plein examen du BAC-2 P.5

ENSEMBLE CELEBRONS LE FOOT



COVID-19

6 gestes simples à adopter pour se protéger

L'évolution de la situation liée au coronavirus (COVID-19) est imprévisible et chacun doit donc se tenir régulièrement informé. Vous pouvez réduire le risque d'être infecté ou de propager la COVID-19 en prenant quelques précautions simples.

Voici des mesures annoncées par l'OMS et le gouvernement pour se mettre à l'abri de la pandémie et éviter aussi sa propagation.

1. Se laver fréquemment et soigneusement les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Se laver les mains, conseillent les médecins, avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

2. Maintenir une distance d'au moins un mètre avec les autres personnes qui toussent



ou qui éternuent.

Lorsqu'une personne tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes qui peuvent contenir le virus. « Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler ces gouttelettes et donc le virus responsable de la COVID-19 si la personne qui tousse

en est porteuse », renseignent les Agents de la santé.

3. Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Reçu en début de semaine sur une radio locale, le colonel médecin, Dr Djibril Mohama conseille d'« éviter de porter régulièrement

les mains sur le visage » en ces moments. Les mains, renseigne-t-il, sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. « Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, le virus peut pénétrer dans votre organisme et vous pouvez tomber malade », prévient le médecin.

4. Veillez à respecter les règles d'hygiène respiratoire et à ce que les personnes autour de vous en fassent autant. En cas de toux ou d'éternuement, il faut se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude, ou avec un mouchoir et jeter le mouchoir immédiatement après.

Les gouttelettes respiratoires, selon les spécialistes, propagent des virus. En respectant les règles d'hygiène respiratoire, vous protégez les personnes autour de vous de virus tels que ceux responsables du rhume, de la grippe ou de

la COVID-19.

5. Si vous ne vous sentez pas bien, restez chez vous. En cas de fièvre, de toux et de dyspnée, appelez le « 111 »

Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la situation de la pandémie. Si vous appelez ce numéro en cas d'apparition des symptômes ou en présence d'un cas suspect, vous recevrez d'utiles conseils et consignes.

6. Informez-vous constamment pour savoir quelles sont les villes ou les zones où la COVID-19 se propage à grande échelle.

Il est important de s'informer régulièrement pour savoir l'évolution de la pandémie dans le pays. Si possible, évitez des sorties ou voyages inutiles.

Togotopnews

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

QF & ARF
QUITUS FISCAL & ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

#CQFS

A partir du 1^{er} janvier 2021, il est institué en plus du **quitus fiscal**, l'«**attestation de régularité fiscale**».

Séminaire Gouvernemental à Kara:

La feuille de route gouvernementale passée aux peignes fins



Les travaux d'un séminaire gouvernemental se tiennent depuis hier matin à Kara sous la présidence du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé. Prévue pour durer deux jours, cette rencontre de haut niveau permettra aux membres du gouvernement de faire la revue d'avancement des projets prioritaires contenus dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025 lancée en octobre 2020.

Cette feuille de route Togo 2025 est construite autour d'une vision commune «Un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable et se décline en trois axes stratégiques et 10 ambitions.»

Un portefeuille de 42 projets et réformes prioritaires a été défini afin d'accompagner la nouvelle vision et les nouveaux axes stratégiques du pays. Depuis le lan-

cement de la feuille de route quinquennale, des avancées sont déjà enregistrées.

Il s'agit précisément pour les membres du gouvernement de faire le point des réalisations neuf mois après le lancement de la feuille de route quinquennale en faisant la lumière sur les succès et les défis rencontrés. L'objectif est d'accélérer la mise en œuvre des projets afin d'atteindre les ambitions de la feuille de route. **F. S.**

Covid-19

Le Togo introduit la réciprocité du certificat vaccinal



Le pass vaccinal contre la Covid-19 est désormais obligatoire pour une catégorie de voyageurs au Togo. Pour le Gouvernement, il est temps d'assurer la réciprocité du certificat vaccinal anti-covid-19 avec les pays l'ayant adopté. Du coup, l'autorisation d'accès au territoire togolais pour les ressortissants des pays ayant introduit le certificat vaccinal est réciproque en plus d'autres conditions.

En effet, depuis le 28 juin 2021, le Gouvernement togolais a introduit son certificat de vaccination contre la covid-19 basé sur le code QR.

Par courrier, le Ministère des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur a demandé aux Ambassadeurs et Chefs de mission diplomatique du Togo à l'étranger d'informer leur pays de juridiction sur la réciprocité de certificat vaccinal.

« Je vous demande d'informer les pays de vos juridictions respectives que le gouvernement togolais a introduit depuis le 28

juin 2021 son certificat de vaccination contre la Covid-19 basé sur le code QR pour toute personne ayant terminé sa série vaccinale dans notre pays. A cet effet, des mesures sont prises pour assurer la réciprocité du certificat avec les pays qui adoptent l'introduction d'un certificat de vaccination », a indiqué Afo Salifou, Secrétaire général en charge de la Direction des Affaires politiques Division Afrique Asie.

Au-delà de la réciprocité du certificat vaccinal anti covid-19 qu'introduit le Togo, l'autorisation d'entrée au territoire national est aussi soumise à un test PCR négatif contre la Covid-19 datant de moins de sept (7) jours, d'un certificat de vaccination international à jour selon le Règlement Sanitaire International RSI (2005), et d'un certificat de vaccination contre la covid-19 digitalisé et vérifiable.

Par ailleurs, il est à rappeler que le Togo ne reconnaît pas pour l'heure l'attestation de guérison suite à la maladie à coronavirus. gapola.net

Impact du Covid-19 sur les communautés à la base

Une conférence internationale s'ouvre jeudi à Lomé pour partager des expériences

S'il y a des acteurs des pays en développement qui ont été sévèrement touchés par la pandémie du Covid-19, c'est bien sûr les communautés à la base. Une situation qui a amené chacune de ces nations en développement à prendre des mesures sociales et économiques afin de minimiser les impacts négatifs de cette crise sur ces communautés de base. Ce serait encore mieux si ces Etats dans cette lutte, partagent leurs expériences entre eux. C'est dans ce sens que le ministère du Développement à la base avec l'appui du centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a jugé bon d'organiser une conférence internationale sur le développement à la base. Cette rencontre qui va se dérouler en présentiel et par visioconférence les jeudi 29 et vendredi 30 juillet prochain à l'hôtel 2 février de Lomé sous la présidence du Premier Ministre togolais Victoire Tomégah-Dogbé, a pour thème : « les politiques publiques pour les communautés de base : Stratégies, approches novatrices et résilience ».

Pendant deux (2) jours, les 200 participants attendus notamment des décideurs politiques, l'administration, la société civile, les acteurs communautaires de cinq (5) pays du monde auront à partager leurs différentes expériences de gestion et d'élaboration des politiques publiques pour les communautés à la base, et leurs expériences par rapport aux impacts de la pandémie, en matière de résilience à la pauvreté et à l'emploi pour les couches vulnérables.

Sous les regards de dix (10) panelistes attendus au nombre desquels l'on note la présence des autorités togolaises telles que le ministre du Développement à la base et ses collègues de l'Economie et des finances, de la Communication, de l'Economie numérique ou encore des élus locaux (maires) ainsi que d'autres personnalités, il sera aussi question d'échanger sur les réponses innovantes développées en termes de politiques, programmes et instruments mis en œuvre, et de réfléchir ainsi sur les perspectives en vue d'une meilleure intégration/inclusion des besoins des communautés dans les politiques publiques.

S'agissant de la structure des



travaux, deux (2) sous-thèmes fondamentaux ont été retenus. Ainsi, pour le 1er jour, les 200 participants qui prendront part à cette rencontre internationale auront à réfléchir sur les « Expériences croisées des politiques de développement à la base : quelle vision, quelles stratégies et quels plans de mise en œuvre ? ». Durant les travaux de ce jour 1, les discussions porteront

essentiellement sur « les modèles et les stratégies mis en place par les pays pour garantir la prise en compte des communautés de base dans les politiques publiques (niveau national).

A ce niveau, les interrogations telles que : « quelles sont alors les innovations de modèle social et stratégies mises en place par les pays pour garantir la prise en compte des com-

munités de base dans les politiques nationales ? », « Quels modèles de redistribution de richesses et de protection sociale adaptées aux chocs ont été utilisés par les pays ? », entre autres, trouveront leurs réponses. Etant donné bien évidemment que bon nombre des pays en développement avaient déjà enclenché des processus tendant à l'amélioration des conditions de vie des populations avant même le début de la pandémie

Le deuxième jour verra les acteurs plancher sur le 2ème sous-thème à savoir « les communautés de base face à la COVID-19 : innovations et résilience dans les approches des pays, leçons apprises et perspectives ». Pour mettre à profit les expériences qui seront issues des échanges liés à ce sujet, les acteurs vont devoir assister à deux (2) panels. Le premier sur les « réponses à la pandémie : programmes publics innovants et mobilisation de la population locale pour la mise en place des programmes retenus » et le second sur les « leçons apprises de la pandémie en termes de financements publics ».

Quels témoignages, les responsables de programmes et les bénéficiaires, peuvent-ils apporter sur les réussites de la mise en œuvre de programmes publics ayant permis une meilleure résilience des communautés de base sur les aspects de pauvreté et d'emploi ? Quelles sont les principales leçons apprises qui peuvent servir à la formulation de politiques publiques plus efficaces en matière de lutte contre la

pauvreté et de création d'emplois pour les jeunes et les femmes ? Toutes ces interrogations trouveront leur réponse et feront objet d'échanges.

S'il y a une chose qui est connue de tous et sur laquelle les organisateurs comptent mettre l'accent lors de la rencontre internationale de Lomé, c'est que la pandémie du COVID 19 a non seulement permis aux pays de repenser les programmes publics destinés aux populations vulnérables et d'améliorer les actions en vue de combler les écarts sociaux et économiques entre les populations, mais aussi révélé les faiblesses des différentes politiques publiques de développement. Il s'avère donc nécessaire de développer de nouveaux instruments de financement des politiques publiques pour plus d'efficacité. Etant donné que plusieurs autres politiques publiques seront mises en place par les gouvernements en vue d'atteindre les objectifs fixés en matière de développement, il est nécessaire de mieux les appréhender afin de minimiser l'impact d'une éventuelle crise économique et sociale sur leur mise en œuvre.

Notons que l'OCDE, principal partenaire du ministère du Développement à la base pour cette conférence internationale sur le développement à la base est créée le 30 septembre 1961. Le Togo est admis au centre de développement de cette organisation en mai 2019.

Michel AKOETE

Egalité Genre

Le Togo accueille la campagne mondiale HeForShe

Le Togo a officiellement lancé vendredi 23 juillet 2021, les activités devant marquer la campagne mondiale HeForShe prévues sur un mois. Ce mouvement de solidarité initié par le système des nations unies à travers Onu Femmes vise à mobiliser tous les acteurs, surtout les hommes togolais comme agents de changement pour la réalisation de l'égalité des genres.

Au Togo la campagne sera plus digitale et communicationnelle. Des messages vidéos de quelques personnalités inspirantes, hommes et femmes sélectionnés sur la base de plusieurs critères seront diffusés à travers de différents canaux pour une prise de conscience à tous les niveaux. L'objectif est de susciter l'envie de promotion de la gente féminine chez les hauts dirigeants de sociétés, institutions et organisations. HeForShe lancée en 2014 au niveau mondiale a déjà vu l'adhésion de chefs d'Etats comme Paul Kagame du Rwanda, Nana Akufo-Addo du Ghana, des sommets mondiales, des dirigeants d'entreprises, des or-



ganisations de défense des droits des femmes notamment.

« Je vous invite tous à accueillir favorablement ces messages et à en faire une large diffusion, afin que la voix de ces leaders puisse résonner dans les cœurs et susciter de véritables changements », a déclaré Adjovi Lonlonyo Apedo Epse Anakoma, ministre de la promotion de la femme dans son discours de lancement.

Le Togo sur une bonne lancée La promotion du genre est déjà en marche au Togo, a salué le représentant résident du PNUD au Togo,

Aliou Dia affirmant que le gouvernement togolais traduit progressivement en réalité les nombreux engagements pris aux niveaux national, régional et international sur l'égalité et l'équité genre.

D'abord, le cadre juridique s'est amélioré à travers notamment les codes des personnes et de la famille et le code pénal. « La représentation des femmes dans l'exécutif a évolué de 23% en 2019 à 35% en 2021. L'Assemblée nationale tout comme la Primature sont dirigées par des femmes dont leurs positions et actions inspirent certainement d'autres femmes et particulièrement la

jeune génération de femmes », a-t-il souligné lors du lancement.

Sur le plan socio-économique, diverses mesures d'inclusion sont prises par le gouvernement notamment les programmes d'accès à la finance inclusive et le programme Novissi, une mesure de protection sociale qui prend en compte les besoins spécifiques des femmes.

En marge du lancement, a été diffusé le message officiel de la première ministre du Togo, Victoire Tomégah-Dogbé qui a salué la vision pragmatique du chef de l'Etat et appelé à une adhésion de tous les dirigeants pour donner la chance aux femmes à tous les niveaux.

24heureinfo.com

Polémique autour de Pegasus:

Le Président Faure Gnassingbé ramène tout le monde à terre:

«Chaque État souverain s'organise pour faire face à ce qui le menace avec les moyens dont il dispose.»



Pegasus, c'est le nom du logiciel qui aurait permis l'espionnage de militants, journalistes et opposants du monde entier. De nombreux médias internationaux ont publié une enquête qui accuse l'entreprise israélienne NSO Group. Parmi les pays cités figure notre pays le Togo.

Si l'entreprise israélienne NSO qui édite et commercialise le logiciel Pegasus conteste ces révélations, les autorités togolaises, elles, ne nient pas. Interrogé par le journal Le Monde sur l'utilisation du logiciel Pegasus au Togo pour lutter contre le terrorisme, le président Faure Gnassingbé répond que « chaque État souverain s'organise pour faire face à ce qui le menace avec les moyens dont il dispose. »

Quant à l'espionnage de ses opposants, le chef de l'Etat répond qu'il ne peut pas le confirmer. Toutefois, il ne l'exclut pas non plus, selon les écrits de nos confrères français.

«Menace !». Le mot est lâché. Pas par n'importe qui, mais par le Chef de l'Etat togolais lui-même, comme pour couper court à cette polémique populiste et opportuniste qui a court dans notre pays et ramener tout le monde sur terre. Le Président Faure Gnassingbé, par cette brève sortie, voulait simplement faire comprendre à ceux qui se sont mis volontairement sur la liste des personnes suivies par le logiciel qu'avant de faire l'objet de suivi par ce logiciel, il faut constituer une menace réelle ou potentielle pour la sécurité intérieure de l'Etat. Ce qui veut dire que les services de contre espionnage togolais ne peuvent pas payer le luxe de faire dépenser des millions de nos francs pour surveiller ceux qui ne représentent aucune menace pour la sécurité intérieure de l'Etat togolais.

Contacté pour vérifier la véracité

autour du suivi de certaines personnes dont les noms sont cités aussitôt que l'information est sortie, «Forbidden stories» une association à but non-lucratif basée en France et enregistrée sous le nom de Freedom Voices Network, qui s'est mise sur elle d'enquêter et de révéler les noms des journalistes pistés par le logiciel de contre-espionnage a été claire concernant les journalistes togolais dont les noms circulent: «Forbidden stories n'a pas pu analyser leurs téléphones pour confirmer l'infection». Ce qui peut être vérifié à travers ces liens <https://forbiddenstories.org/fr/journaliste/ferdinand-ayite/> ou encore <https://forbiddenstories.org/fr/journaliste/carlos-ketohou/>.

Alors si ceux qui ont les moyens de révéler que X ou Y est pisté par le logiciel déclarent que les téléphones de ceux qui sont cités au Togo ne sont pas analysés pour confirmer l'infection, par quelle alchimie ces noms sont révélés alors? L'imagination et la supposition ne constituent pas une preuve scientifique ou une technologie pour avancer des noms dans un sujet aussi sensible qu'une affaire d'un logiciel destiné à lutter contre des menaces terroristes. Visiblement, dans cette affaire, certains veulent se mettre dans un manteau plus lourd à porter que leur simple habit professionnel ! Quoiqu'il en soit, le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a recadré le débat :«Chaque État souverain s'organise pour faire face à ce qui le menace avec les moyens dont il dispose.» Tous ceux qui savent qu'ils ne constituent pas une menace pour la sécurité intérieure de l'Etat peuvent dormir tranquilles. Car personne ne peut empêcher un État souverain de développer un service de contre-espionnage efficace pouvant le mettre à l'abri des menaces terroristes.

FS et Le Monde

Appui aux couches vulnérables dans la préfecture de Dankpen

L'association Dankpen's New Vision fait parler son cœur en faveur des élèves de Kinakpateou

L'association Dankpen's New Vision (DNV) dont l'objectif est de contribuer au développement socioéconomique et culturel de la préfecture de Dankpen est venue en aide aux élèves de l'EPP Kinakpateou en leur faisant des dons de diverses natures en vue de pallier, un temps soit peu, aux besoins multiformes des natifs de la localité. Etaient présents lors des cérémonies, le président de DNV Dr Richard Djagri TINDJO, le chef de village de Kinakpateou Portane M'bindoume, le représentant de l'inspecteur de l'enseignement du premier degré ainsi que plusieurs cadres du milieu. Selon les donateurs, cette action en faveur de l'EPP Kinakpateou est motivée par le « cri de détresse lancé par le directeur de l'EPP Kinakpateou et ses parents d'élèves sollicitant des aides de différentes natures afin de sortir les élèves des conditions de précarités dans lesquelles ils mènent leurs études». Laquelle assistance, selon toujours les donateurs a été possible grâce à la mobilisation des membres de Dankpen's New vision et de quelques natifs du village de Kinakpateou. Moment choisi par le président Dr Richard Djagri TINDJO pour féliciter le corps enseignant et les élèves du CM2 qui ont réussi à leur examen de CEPD sans oublier la population pour leur avoir réservé un accueil chaleureux. Dr Richard Djagri TINDJO dans la suite de son intervention a saisi l'occasion à lui offerte pour souligner l'importance de l'éducation pour tous, puis exhorter les parents à scolariser les enfants afin d'éviter qu'ils soient des proies faciles aux trafiquants d'enfants puisqu'a-t-il martelé, « la relève de demain repose sur ces enfants ». L'association, selon les premiers responsables, ne compte pas s'arrêter là. Elle « va continuer par faire le plaidoyer auprès des bonnes volontés, de la commune de Dankpen 1 et du gouvernement afin que l'établissement bénéficie d'un minimum de soutien pour permettre aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions ».



Outre ces actions en faveur des élèves, la DNV a déjà mené d'autres actions sur le terrain notamment à Dankpen et même à Lomé. Il s'agit du reboisement de plus de 1500 plants dans la préfecture de Dankpen, du don de sérum anti-venimeux et de sang à l'hôpital de Guerin-Kouka, de la remise du matériel sportif au CEG mabole dans la préfecture de Dankpen, l'organisation de danses culturelles du peuple Konkomba à Lomé, ainsi que des campagnes de sensibilisation à l'endroit de la population sur des faits sociaux. L'objectif de l'association étant de contribuer au développement socioéconomique et culturel de la préfecture de Dankpen, le président n'a pas manqué de clamer haut

et fort qu'aucune discrimination n'est faite lorsqu'il s'agit de mener des actions dans une localité de la préfecture. Il suffit selon lui, que la requête ou un besoin soit exprimé par une population d'une localité de la préfecture. Après étude de faisabilité, dit-il, « une mobilisation se fait afin d'apporter un soutien aux demandeurs » puisque soutient-il, les conditions dans lesquelles fréquentent les enfants ne sont pas du tout facile. Par ailleurs, le président de Dankpen's New vision invite les filles et fils de Dankpen à plus de solidarité pour pouvoir aider les établissements scolaires qui sont dans les mêmes conditions que l'EPP Kinakpateou

Michel AKOETE

Transport aérien/Sécurité dans les aéroports

Voici l'apport de Socrate ELO, le tout 1er togolais Docteur en droit aérien

Le vœu du papa du jeune togolais Socrate Venounye Kossi Elo, celui de voir son fils aller très loin dans les études afin de devenir non seulement une référence pour sa famille mais aussi pour le Togo, est en train d'être réalisé. Du haut de ses trois (3) masters tous dans le domaine du transport, le génie togolais vient de monter la barre très haute en devenant le premier togolais diplômé en droit aérien. C'était à l'issue de la soutenance de sa thèse de doctorat tenue le 29 juin dernier, à la prestigieuse Université Française Paris 1 Panthéon Sorbonne.

« Transport aérien, coopération régionale et sécurité aérienne ». C'est l'intitulé du sujet du désormais Docteur Socrate Venounye Kossi Elo, spécialiste en droit aérien. Tellement épaté par la qualité du travail fourni par le jeune togolais, celui-là même qui a démontré lors de son intervention que le transport aérien n'est pas le mode de transport le plus sûr au monde, le jury n'a eu d'autres choix que de féliciter l'impétrant avant de l'autoriser à publier sa thèse. Une thèse unique qui porte sur la sécurité dans les aéroports et sur la gestion des autorités d'aviation civiles.

« Ma thèse porte sur la sécurité aérienne, donc elle apporte des solutions sur le plan sécuritaire dans les aéroports, et surtout dans la gestion des autorités d'aviation civiles pour as-



surer une viabilité plus durable dans le monde du transport aérien en Afrique et au Togo », a lancé Dr Elo, sans doute le plus diplômé togolais dans le domaine des transports tout mode confondu.

La preuve, le jeune Dr ELO Socrate a déjà à son actif trois (3) Masters dont un 1er en Transport Logistique, un deuxième en Transport Urbain et un troisième en Droit et management du transport aérien de l'Université d'Aix-Marseille sans oublier un DESU en assurance aérienne et spatiale.

A la question de savoir quelles sont les motivations du diplômé de l'Université Française Paris 1 Panthéon

Sorbonne ? L'intéressé pense que ce n'est que la volonté de son géniteur qui est en train d'être accompli. « Ce qui m'a motivé à faire cette thèse c'est pour me donner une chance dans la vie me distinguer parmi les siens, et surtout accomplir la volonté de mon père qui a toujours voulu que j'aille loin dans les études afin de devenir une référence pour mon pays et notre famille ».

Le Togo n'a-t-il pas besoin de l'expertise de ces valeurs sûres qui plus est fils du pays pour donner un autre coup d'accélérateur à son développement surtout dans le domaine aérien ?

Michel AKOETE

ZLECAf

Le Togo veut inciter les femmes entrepreneures à tirer profit

Les opportunités de commerce qu'offre la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) doivent profiter aux femmes opératrices et commerçantes togolaises. C'est la finalité des consultations nationales lancées jeudi 22 juillet à Lomé par les ministères du commerce et de la promotion de la femme grâce à l'appui du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Les consultations nationales des femmes dans le commerce de la zone de libre échange continentale africaine (zlecaf) visent à fournir une plateforme permettant aux femmes d'exprimer leurs besoins et leurs intérêts en matière de commerce dans le contexte de la ZLECAf. Elles se veulent un élément important pour rendre l'élaboration du Protocole sur les femmes et le commerce participative, inclusive et sensible aux besoins et aux priorités des femmes.

« Pour avoir une participation inclusive dans l'accord ZLECAf, on a voulu faire des consultations auprès des femmes entrepreneures togolaises pour d'abord faire un état des lieux et ensuite recueillir leurs propositions et suggestions », explique l'experte sur le projet, Candide Leguede, Présidente de la fédération des entrepreneures et femmes d'affaires du Togo (FEFA).

De fait, il s'agira d'identifier les défis et les opportunités existants et potentiels auxquels les femmes sont confrontées lorsqu'elles s'engagent



dans le commerce intra-africain.

Un marché unique continental Lancées par le secrétaire général du ministère du commerce, de l'industrie et de la consommation locale, Abe Talime, les consultations vont durer deux semaines et l'équipe formée pour animer les débats va solutionner l'ensemble du territoire national.

La ZLECAf, décidée par les Chefs d'Etat et de gouvernements des 54 pays membres de l'Union Africaine constitue la plus grande zone de libre-échange du monde avec un marché de 1,2 milliard de consommateurs actuellement et près de 2,5 milliards d'ici 2050. Elle va permettre d'accroître les échanges commerciaux au sein du continent et l'intégration économique africaine. A travers cette zone conti-

nentale « l'Afrique est prête à s'engager dans la direction du commerce préférentiel à l'échelle du continent » a déclaré le Président de la commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat.

« La ZLECAf consiste à supprimer les droits de douane sur la plupart des marchandises, libéraliser le commerce des principaux services, s'attaquer aux obstacles non tarifaires freinant les échanges commerciaux intra régionaux, puis créer un marché unique continental où la main-d'œuvre et les capitaux circuleront librement », a rappelé Damien Mama, représentant résident du PNUD au Togo.

24heureinfo.com

Education

Une candidate accouche en plein examen du BAC-2



Le nombre d'élèves enceintes dans les écoles au Togo ne cessent d'augmenter. L'une d'entre elles, candidate à l'examen du BAC-2, session 2021, vient d'accoucher des jumeaux.

Selon les informations parvenues à la rédaction de Togobreakingnews.info, une fille a accouché des jumeaux en plein examen du BAC 2 session 2020-2021. La jeune maman a démarré les épreuves lundi dernier dans son centre d'écrit.

La scène s'est produite au centre du lycée de Pagouda dans la Binah. La candidate devenue maman est rentrée en travail alors qu'elle composait en Allemand.

Elle a été aussitôt conduite à

l'hôpital où elle a donné naissance à des jumeaux. Après une pause jeudi, elle est revenue continuer l'examen vendredi. Les épreuves écrites prennent fin samedi.

Selon une dernière enquête menée par la Direction de la planification de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF et la Banque mondiale, entre septembre 2020 et mars 2021, 1.222 élèves sont tombées enceinte.

Notons que selon les derniers chiffres publiés sur le taux de grossesses en milieu scolaire, la région des Plateaux est en tête. Elle est suivie de celle de Kara. Seule la région Golfe-Lomé peut s'enorgueillir d'un nombre de cas réduit.

Togobreakingnews.info

National 4

Quatre morts dans un accident entre Tchékpo et Ahépé



Un grave accident de circulation s'est produit hier sur la route nationale 4 (Lomé-Tsévié-Tabligbo). Le bilan à l'issue de ce drame qui s'est produit entre le village de Tsékpo et Ahépé dans la préfecture de Yoto reste lourd. Quatre (4) pertes en vies humaines enregistrées.

Selon les témoins du drame informe le site en ligne 24heureinfo.com, l'accident s'est produit lors d'un dépassement. En effet, une voiture Toyota Carina 3 venant de Tabligbo voulant dépasser un titan s'est vue entrer en collision avec une autre voiture prenant la direction opposée. Le bilan à l'issue de ce choc reste lourd.

Quatre (4) morts enregistrés sur place. Les dégâts matériels ont été également enregistrés.

Le ministère de la Sécurité et de la Protection civile qui ne cesse d'inviter les usagers de la route à la prudence doit malheureusement reprendre les décomptes en ce qui concerne les pertes en vies humaines sur les routes. Après un bilan catastrophique pour le compte du bilan du 1er semestre (Janvier à juin 2021), voici encore des pertes en vies humaines sur la route à comptabiliser pour le second semestre (juillet à décembre 2021).

Michel AKOETE

Le Togo bénéficie de l'appui du Fonds de l'Initiative Elsie

Les forces armées togolaises, classés 20ème plus gros pays contributeur en contingents militaires sur les opérations de paix des Nations Unies, sont prêtes à des changements transformateurs grâce au renforcement de la participation des femmes à l'échelle nationale et internationale en vue de servir sur des opérations de paix aux côtés de leurs homologues masculins.

Le Fonds de l'Initiative Elsie a validé les financements en direction de son septième bénéficiaire, les Forces armées togolaises (FAT), en soutien au projet d'augmentation du recrutement des femmes dans les FAT de 6 % à 10 % et de leur déploiement sur les opérations de paix de 6,91 % à 14,62 % en 2023.

A la tête de cette transformation se trouve la ministre Essossimna Marguerite Gnakadé, la première femme ministre des Forces armées du Togo, qui souligne l'importance du projet et de l'appui du Fonds de l'Initiative Elsie. « Augmenter la présence des femmes dans les contingents militaires togolais, dans les opérations de paix et à tous les niveaux de responsabilité est une façon de renforcer l'efficacité des troupes déployées » a-t-elle déclaré. « Le Fonds de l'Initiative Elsie nous permettra d'atteindre notre objectif ultime, qui est de donner aux femmes togolaises en uniforme, tout aussi compétentes que leurs homologues masculins, la possibilité pleine et égale de servir pour la paix ».

« Le projet des FAT sera sou-



tenu par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), partenaire d'exécution par excellence, qui fournira son assistance technique, ses conseils et son expertise pour accompagner la bonne mise en œuvre et la durabilité du projet » a ajouté le représentant résident du PNUD M. Aliou Mamadou Dia, également co-président du Comité de pilotage du projet aux côtés de la ministre des Forces armées. En phase avec la feuille de route 2020-2025 du gouvernement, ce

projet représente une étape importante pour l'atteinte de l'égalité des genres. Le programme de pays du PNUD et ses priorités nationales visent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles, aussi bien comme objectif que comme approche du développement.

Le projet est innovant car il cherche à s'attaquer simultanément à plusieurs niveaux d'obstacles à la participation des femmes dans les opérations de paix. Non seulement il

renforcera l'autonomie des femmes en réduisant les écarts de compétences et d'aptitude grâce à des formations et des bourses dédiées, qui leur permettront de passer les concours d'entrée, d'accéder à des promotions et des déploiements sur des opérations de paix, mais il assurera également que les femmes bénéficient d'un environnement favorable grâce à la construction de logements spécifiques à l'école et dans les centres de formation militaire. Mais au-delà des chiffres, le projet cherche surtout à instaurer l'institutionnalisation de l'égalité des genres à travers l'adoption de politiques dédiées afin d'assurer l'égalité des genres dans l'avancement de carrière des femmes des FAT. Cela implique également de revoir et d'ajuster les règles et procédures des FAT, ainsi que de créer un bureau de genre au sein du ministère de la Défense, et des unités de genre à travers l'administration centrale du ministère et au niveau sectoriel.

Le Togo est aussi fortement engagé pour la mise en œuvre du programme Femmes, paix et sécurité. Appuyées par différentes réformes, les premières femmes militaires ont rejoint les unités de combat des FAT en 2007. Le pays a également adopté une Politique nationale d'équité et d'égalité de genre (PNEEG) en 2011 et un Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de Sécurité entre 2018 et 2022.

Le Fonds de l'Initiative Elsie et ONU Femmes

Créé par les Nations Unies et le Canada en 2019, ayant son siège

à l'ONU Femmes, le Fonds de l'Initiative Elsie cherche à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de genre des Nations Unies, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et à la Stratégie pour la parité des sexes applicable au personnel en uniforme (UGPS) 2018-2028. Financé par les contributions et les promesses de l'Australie, du Canada, de la Finlande, de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la Norvège et du Royaume-Uni, le Fonds de l'Initiative Elsie soutient le déploiement durable et la participation significative des femmes en uniforme chargées du maintien de la paix en fournissant des aides et des incitations financières.

ONU Femmes, fondée sur la vision de l'égalité inscrite dans la Charte des Nations Unies, œuvre pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et des filles ; l'autonomisation des femmes ; et la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes en tant que partenaires et bénéficiaires du développement, des droits humains, de l'action humanitaire et de la paix et de la sécurité. ONU Femmes place la paix et la sécurité au centre de ses interventions et donne un appui technique aux Etats membres pour la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le Fonds de l'Initiative Elsie a récemment lancé son deuxième cycle de programmation et invite les Etats membres et les organisations de l'ONU à soumettre leur manifestation d'intérêt avant le 31 juillet 2021.

Horizon-news.net

Vaccination Covid-19

La population réticente alors que les décès concernent les non-vaccinés

La pandémie de coronavirus continue son massacre dans le monde entier et au Togo. Des cas positifs et décès s'enregistrent. La difficile équation à résoudre est l'arrivée des variants. Si le Togo s'est pris tôt dans la vaccination à travers la réception de différents lots de vaccins, l'objectif assigné à cette stratégie vaccinale qui est de 60 % de la population, est loin d'être atteint.

Selon le professeur Didier Ekouévi, président du Conseil scientifique, la population n'adhère pas beaucoup à la vaccination. « Globalement, 6% des sujets, au niveau de la population âgée de plus de 20 ans ont reçu une dose de vaccin et 3 % ont reçu deux doses », a-t-il renseigné. Et d'indiquer que l'Etat a envie d'aller plus vite et rapidement.

Il faut noter que le gouvernement togolais à travers le ministère de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès aux soins universels, a lancé la première campagne de vaccination à base d'Astrazeneca le 10 mars 2021. Cette première dose sera suivie de la deuxième lancée le 17 mai. Et depuis le 7 juillet, une nouvelle campagne est lancée avec le vaccin Pfizer. L'idée était d'attirer plus la population avec ce nouveau vaccin mais hélas ! « Depuis, nous avons vacciné 16000 personnes et il reste encore 34000 doses. Les doses sont prévues pour 50 000 personnes avec les deux doses. On pensait que la population allait beaucoup plus adhérer au Pfizer », regrette professeur Didier Ekouévi, face à l'augmentation des cas positifs et l'annonce du variant Delta dans d'autres pays. « Nous ne pourrions réussir à sortir de cette crise qu'en passant par une bonne couverture vaccinale », a-t-il averti.

Néanmoins, le personnel soignant s'est montré plus engagé. « 93 % du person-



nel de santé s'est fait vacciner », a rapporté Didier Ekouévi.

Le Coronavirus existe au Togo et continue de faire des victimes

Au cours de son traditionnel point de presse hebdomadaire de ce mercredi 22 juillet, le médecin-colonel Djibril Mohaman, Coordonnateur de la Coordination nationale de riposte contre la pandémie de Covid-19, a informé que cette semaine, le nombre de cas a doublé par rapport à la semaine dernière. « On était à 215 cas, nous sommes cette semaine à 449 avec en corollaire le nombre de décès qui a doublé voir triplé. La semaine passée, nous avons eu 2 décès, cette semaine nous avons 6. », a-t-il renseigné.

Les cas positifs et décès s'enregistrent parmi les non vaccinés

Actuellement au CHR Lomé commune, centre dédié à la prise en charge des cas positifs au coronavirus, on recense 50

patients dont 33 cas sévères. 99% de ces cas sévères, souligne professeur Djibril Mohaman, sont des cas non vaccinés. « Les décès sont aussi à 100% des cas non vaccinés, des cas qui ont plus de 50 ans trainant des comorbidités », a-t-il précisé.

A cet effet, le médecin recommande de continuer par respecter les mesures barrières, les mesures restrictives que ce soit à Lomé ou dans les préfectures. « Malgré les mesures de quarantaine que nous avons mises en place à l'aéroport, le variant delta pourrait être là car il est dans les pays voisins. C'est pour cela que nous devons redoubler d'efforts. Ce variant ou mutant delta est terrible », prévient-il.

Par ailleurs, le pays a également vacciné une frange de la population avec le vaccin chinois Sinovac. Il s'agit des étudiants des deux universités publiques du Togo.

Togotopnews.com

Trading

Création d'un comité de suivi des remboursements des fonds aux membres



Le ministre de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, par arrêté, a créé le 19 juillet 2021, un « comité chargé du suivi des remboursements des fonds collectés par les structures exerçant illégalement les activités monétaires et financières ».

Ce comité, selon l'arrêté, va « organiser des rencontres avec les responsables des structures concernées, effectuer des missions de vérification de ces structures, évaluer leur situation financière et leur patrimoine, et arrêter les modalités de remboursement des fonds collectés ».

Il sera composé des représentants de la direction générale des études et analyses économiques, de la direction générale du trésor et de la comptabilité publique, de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest

(BCEAO), de l'Inspection générale des finances, de la cellule d'appui et de suivi des institutions de microfinance, d'épargne et de crédit (CAS-IMEC), et de la Cellule juridique du ministère de l'Economie et des finances.

Conformément à l'article 3 de l'arrêté, le comité sera présidé par le secrétaire général du ministère de l'économie et des finances. Dans sa mission, il sera appuyé par une équipe technique.

Cette décision de Sani Yaya, fait suite un communiqué qu'il a signé le 26 mars 2021 interdisant l'activité des structures de placements à haut risque dans le pays. Cette note a conduit à la fermeture de ces structures. Désormais fermées, elles devront rembourser à leurs adhérents les fonds collectés.

Togofirst.com

Escroquerie

Un peintre et un étudiant dans les mailles de la Police nationale

La Police Nationale a annoncé, vendredi 23 juillet 2021, l'interpellation à Lomé de deux (02) individus accusés d'escroquerie. Il s'agit des nommés "TBAL" (24 ans), peintre de profession, et "S.I." âgé de 21 ans, étudiant de son état.

Ces deux individus, selon la Police nationale ont été interpellés le 15 juillet 2021, au quartier Agoè Zongo (Lomé), à la suite d'une tentative d'escroquerie signalée par un citoyen.

« Tout commence le 08 juillet 2021, lorsque le citoyen est contacté via WhatsApp par l'étudiant "S.I." qui lui propose une affaire alléchante de multiplication de billets de banque et demandait sa contribution : avec une somme de 1.000.000 F CFA. Il pouvait, disait-il, avoir un gain de 40.000.000 F CFA grâce à une valise magique. L'étudiant poursuit en ajoutant qu'une fois l'affaire menée, il remettrait à sa cible, en contrepartie de sa contribution, une somme de 10.000.000 F CFA. Flairant immédiatement l'arnaque, le ci-



toyen saisit la Police », relate la Direction générale de la Police nationale dans une note rendue publique.

D'après cette note, une valise contenant des milliers de papiers coupés à la taille de billets de 10.000 F CFA a été découverte et saisie lors de l'interpellation des deux présumés escrocs.

Occasion pour la Police

Nationale de rappeler aux citoyens, « qu'il est impossible de multiplier de l'argent par quel que procédé que ce soit ».

« De plus, la production de fausses monnaies est punie par la loi », souligne la Direction générale de la Police qui invite à plus de vigilance.

Afrepress.info

Torture

CNDH fait le point avec les acteurs



La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) tient à Kpalimé (120 km de Lomé), une rencontre au sujet de la prévention et la lutte contre la torture au Togo. Elle réunit les départements ministériels impliqués. Cette assise fait suite à celle tenue le 13 juillet dernier à Lomé avec les organisations de défense des droits de l'homme. Elle vise à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations issues de la 67ème session du comité contre la torture.

En vue d'accompagner l'Etat togolais dans la mise en œuvre des recommandations formulées par le CAT et la CNDH, la Commission a entamé une rencontre d'échanges et de plaidoyer regroupant les structures étatiques destinataires desdites recommandations, la société civile et les acteurs impliqués dans la lutte contre la torture au Togo.

On signale qu'en 2019, le Togo a présenté son 3è rapport sur la mise en œuvre de la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la 67ème session du comité contre la torture.

Ce rapport abordait les mesures prises par le Togo en vue d'une mise en œuvre effective de ladite convention.

Des recommandations au sujet de la torture

A Kpalimé, les participants vont faire l'état des lieux de la mise en œuvre des recommandations du CAT et de la

CNDH. Il sera aussi question de renforcer le dialogue avec le gouvernement et les autres acteurs, et de plaider pour la mise en œuvre des recommandations du CAT et de la CNDH.

Les participants mèneront des réflexions sur la mise en place d'une stratégie de mise en œuvre effective des recommandations.

« La mise en œuvre des recommandations incombe au premier chef à l'Etat qui a pris des engagements vis-à-vis de la communauté internationale, même si d'autres acteurs y sont également impliqués, notamment les organisations de défense des droits de l'homme (ODDH) », a précisé à l'ouverture des travaux, Me Ohini Kwao Sanvee, Président de la Sous-commission Prévention de la torture.

La 1ère phase de cette rencontre a eu lieu à Lomé. Elle a regroupé en dehors des participants de la CNDH des défenseurs des droits de l'homme intervenant dans le milieu carcéral et des médias. Elle a permis de recueillir les observations et contributions des ODDH sur l'état de leur mise en œuvre.

La rencontre qui se déroule à Kpalimé constitue la 2e phase. Elle sera suivie d'une 3è phase. Celle-ci réunira des membres du gouvernement et permettra de collecter leurs propositions sur la mise en œuvre effective des recommandations du CAT et de la CNDH.

Togobreakingnew.info

Commercialisation du café-cacao

Les opérateurs économiques doivent s'enregistrer avant le 03 septembre 2021



Le Comité de coordination pour les filières (CCFCC) informe les opérateurs économiques souhaitant participer à la commercialisation du café-cacao, pour le compte de la campagne agricole 2021-2022, devront s'enregistrer au plus tard le 03 septembre 2021.

L'enrôlement des acteurs a pour objectif de disposer d'une cartographie actualisée des principaux vendeurs de ces produits de rente.

Concernant les anciens opérateurs, le renouvellement de leur enregistrement est subordonné à une liste de pièces à fournir, disponibles au niveau du CCFCC, ainsi qu'à la fourniture des statistiques de collectes des exportations et des stocks de la campagne 2021-2022.

Le Togo ambitionne de passer

un nouveau cap au niveau de la filière café-cacao. Le gouvernement, à travers l'Unité Technique Café-Cacao de l'ICAT, rend disponible pour les agriculteurs 1.195.000 jeunes plants de caféiers et de cacaoyers de qualité pour la réussite de la nouvelle campagne.

Les plants (635 000 de caféier et 560 000 de cacaoyer), produits et sélectionnés par les services techniques, doivent permettre d'améliorer la productivité nationale. Pour le compte de cette nouvelle saison, le ministère de l'agriculture, qui s'est donné pour objectif d'améliorer la productivité des plantations d'au moins de 10% chaque année, table sur la création de 340 hectares de nouvelles plantations de caféiers et de 287 hectares de plantations de cacaoyers.

Horizon-news.info

VIVAMALIX

DOMOTIQUE ELECTRONIQUE MULTIMEDIA INFORMATIQUE TÉLÉCOM

DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS IT

EQUIPEMENTS

EXPERTISE

INSTALLATION

SERVICES

FORMATION

MAINTENANCE & SAV

515 à KEGUE, non Loin de la FEDERATION TOGOLAISE DE FOOTBALL, Axe du Terminal du SAHEL en allant vers SWALLOWS CLUB et CETEF TOGO 2000, 3ème Vons à droite

+228 90 05 80 55



VIVAMALIX
Sarl U

Pôle
HITECH

Installation & assistance
Système
WEBINAIR
(Télé - conférence)

Nous vous accompagnons.
Confiez nous votre budget

+228 90 05 80 55

Culture/Biennale Ostrale

Abdoul-Ganiou fait la fierté du Togo

L'artiste plasticien et vidéaste togolais, Dermani Abdoul-Ganiou, participe à la 13^e édition de la Biennale « Ostrale 2021 » à Dresde en Allemagne. L'évènement a démarré le 1^{er} juillet et prendra fin le 3 octobre prochain. L'édition de cette année présente les œuvres de 140 artistes de 34 pays dont le Togo, le seul pays participant d'Afrique.

La Biennale Ostrale est la 3^e plus grande exposition internationale d'art contemporain en Allemagne. L'exposition se déroule plus précisément à la Cantine Robotron.

Dermani Abdoul-Ganiou devient ainsi le premier togolais à représenter valablement son pays à la Biennale Ostrale. L'évènement se tenait annuellement pendant les mois d'été depuis 2007 et est devenu une Biennale en 2017.

Le togolais présente deux œuvres vidéos à savoir : « Comment construire un monde meilleur ? » et « Afrika ».

La première vidéo intitulée « Comment construire un monde meilleur ? » a été tournée à côté d'une fenêtre d'où l'artiste prononce les mots « amour », « tolérance », « solidarité » et « paix », pour refléter des valeurs qui contribuent à construire un monde meilleur.



Afrika à la Biennale Ostrale

La deuxième vidéo intitulée « Afrika », parle de l'Afrique, un immense continent de 54 pays. Dans cette vidéo, l'artiste montre la carte de l'Afrique faite de billets de banque qui changent de couleur, symbolisant son potentiel économique. Ceci renvoie à une image du continent africain, extrêmement riche en ressources naturelles ; alors que la plupart de ses populations vivent dans la pauvreté.

L'artiste international togolais,

demeurant à Stuttgart en Allemagne, a reçu sa formation au Collège d'enseignement artistique et artisanal de Kpalimé.

Le 9 juillet 2021, Dermani Abdoul-Ganiou a reçu un prix de la 5^e Biennale internationale, « Marko Krstovic », à Monténégro.

Il représentera également le Togo à la 5^e « Bienal del Sur » qui s'ouvre le 24 juillet prochain à Caracas au Venezuela.

Togobreakingnews.info

Sports

Ametodji quitte la présidence d'Ifodjé Football Club d'Atakpamé

Ametodji Yaouvi n'est plus le Président d'Ifodjé Football Club d'Atakpamé. Conformément aux nouveaux textes de la Fédération Togolaise de Football (FTF), l'Honorable a démissionné du poste, après dix (10) ans d'exercice.

En poste depuis 2011, la démission de M. Ametodji est aussi une volonté de céder la place à une nouvelle génération pour faire ses preuves.

« Vous êtes sans savoir que le dernier congrès de la FTF ne prévoit plus qu'un membre du bureau exécutif dirige un club. La deuxième chose c'est que j'ai passé assez de temps à la tête du club et il est temps que nous cédon la place à une nouvelle génération, à de nouvelles idées et à des gens qui sont capables de faire mieux », a-t-il indiqué.

Evoquant son bilan à la tête du club, M. Ametodji le juge satisfaisant en termes d'objectifs assignés.

« Notre objectif premier en prenant les rênes du club est de le qualifier en division d'élite, la première division du championnat national togolais. Le club était en deuxième division lorsque nous le prenions mais par la grâce et la miséricorde de Dieu, nous l'avons monté en première division au terme de la saison 2018-2019. Pour le championnat passé l'objectif que nous nous



sommes assignés c'est le maintien et je peux dire que le bilan est satisfaisant », a-t-il déclaré.

Cependant invite-t-il les autorités locales à soutenir le football qui reste un élément fédérateur de la préfecture.

« Le football réunit la jeunesse, active les mœurs. Nous pensons qu'il faut y adhérer. Je passe par ce moyen pour dire aux autorités locaux de prendre en charge le football et s'ils comprennent l'importance, la charge ne sera plus sur une seule personne » a-t-il rajouté.

Rappelons que les nouveaux textes de la FTF prévoient qu'aucun membre du bureau exécutif ne peut être dirigeant d'un club.

gapola.net

FORUM

DE LA SEMAINE

NE RIEN FAIRE POUR PLAIRE, NE RIEN FAIRE POUR NUIRE

GRUPE FORUM PRESSE GFP

Directeur Général chargé de la Publication

Jean-Baptiste K. D. DZILAN
(alias Dimas DZIKODO)

B.P. 81 129 Lomé-Togo

Siège: Ancien Immeuble Air Burkina Tokoin Wuiti

Tél: +228 22 61 14 72 / 93 53 54 55

E-Mail: forumquotidien@gmail.com

Récépissé N° 200/15/05/03/HAAC

Comité de rédaction

Michel AKOETE

Kiwi AMEGANWOVOE

Informatique & Infographie

ALLYN Ekoué Mobali

Directeur Commercial

Norbert APETO

Imprimerie: SAMEXCOM

Tirage: 5000 Exemplaires